



## *Brevet de Technicien Supérieur Agricole*

# ***PRODUCTIONS ANIMALES***

Les principales fonctions occupées par les titulaires du BTSA « Productions Animales » sont majoritairement dans le secteur du conseil ou du technico-commercial. Le technicien intervient dans des structures variées (développement agricole, groupement de producteurs, industries agro-alimentaires, alimentation animale, collecte et négoce, contrôle des performances, insémination artificielle). Ces fonctions exigent des capacités de contact.

Les autres emplois relèvent de la production (exploitants ou salariés agricoles), la formation ou de l'expérimentation.

### Objectif de la formation

La formation dispensée prépare, en deux ans, au Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Productions Animales ».

Il s'agit de former des techniciens responsables ayant à la fois une solide formation générale, une connaissance de l'environnement socio-économique du secteur des productions animales, une méthode d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole et une solide formation zootechnique générale en relation avec les disciplines fondamentales.

### Poursuites d'études

Ce diplôme permet également de poursuivre des études : licence professionnelle. Certains élèves peuvent entrer sur concours spécial dans une école d'ingénieurs ou une école nationale vétérinaire, après une classe préparatoire réservée aux titulaires d'un BTS-BTSA-DUT (classe à accès sélectif). Ils peuvent également entrer en université après une classe de prélicence, pour l'obtention d'une licence.

### Organisation de la formation

La formation est organisée en modules, structurée en deux domaines d'enseignements auxquels s'ajoutent un module d'accompagnement au projet personnel et professionnel, un Module d'Initiative Locale, des périodes de stages et des activités pluridisciplinaires.

Domaine	Module	Horaire
Projet de formation et professionnel	M11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 heures
<b>Domaine commun</b>		
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	M21 – Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	M22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	M23 – Langue vivante	116 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		24 heures
EPS	M31 – Education Physique et Sportive	87 heures

Domaine professionnel		
Traitement des données et informatique	M41 – Traitement des données	72,5 heures
	M42 – Technologies de l'information et multimédia	43,5 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M51 – Productions animales et société	137,75 heures+ 1 semaine de stage
	M52 – Fonctionnement de l'exploitation d'élevage	72,50 heures
	M53 – Biologie écologie, chimie et statistiques liées aux productions animales	130,50 heures
	M54 – Technologie générale et comparée des productions animales	188,50 heures
	M55 – Appréciation, manipulations et interventions sur les animaux et les surfaces fourragères	130,50 heures
	M56 – 3 Conduites d'élevages (bovin lait, porc, ovin viande)	152,25 heures
Mises en situations professionnelles	M61 – Stage(s) en milieu professionnel	12 à 16 semaines
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		150 heures
Initiative locale	M71 – Module d'initiative locale (MIL) 1 <sup>ère</sup> année : « Regards croisés sur le monde et l'alimentation » 2 <sup>ème</sup> année : « Systèmes d'élevage en milieu difficile »	87 heures

En PA1, MIL "Regards croisés sur le monde et l'alimentation" : problématique alimentaire mondiale, contexte historique, places des productions animales et dépendances internationales. Participation aux animations de la journée de la solidarité internationale et locale.

Le stage territoire a lieu en PA1 dans le cadre du module M51 productions animales et société. Etude d'un territoire et de ses activités agricoles et autres ainsi que du ou des enjeux qui lui sont propres. Déplacement sur le territoire, visites et rencontres d'acteurs, analyse et restitution.

En PA2 : MIL "Productions Animales en milieu difficile". Etude d'un territoire difficile et des activités de type pastoral. Déplacement, rencontres, visites, analyse et restitution.

### Stages

- 2 semaines en exploitation agricole en Décembre (BTSA 1<sup>ère</sup> année)
- 8 semaines en organisme agricole de juin à septembre (entre BTSA1<sup>ère</sup> et BTSA2<sup>ème</sup> année)
- 4 semaines en exploitation agricole en août et septembre : incitation à partir à l'étranger (BTSA 2<sup>ème</sup> année)
- Stages sur l'exploitation agricole du lycée : atelier bovin lait et porcs
- 1 semaine étude d'un territoire (MIL)

### Modalités d'examen

Le diplôme est délivré en contrôle continu en cours de formation (50%) et en examen final (50%).

### Scolarité

Le lycée dispose de 110 chambres individuelles et quelques chambres doubles sur site.  
Les étudiants bénéficient du régime étudiant (sécurité sociale, mutuelle, carte CROUS).  
Des bourses d'enseignement supérieur peuvent être accordées.

### Conditions d'admission

Cette formation s'adresse principalement aux titulaires d'un Baccalauréat Technologique S.T.A.V, d'un Baccalauréat Professionnel ou d'un Baccalauréat Scientifique.

Les inscriptions s'effectuent sur le site [www.parcourSup.fr](http://www.parcourSup.fr) du 22 janvier à 13 mars.